

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Théorème des fables évanouies du débat public

# Des évaluateurs qui refusent d'être évalués

- Economie -

Date de mise en ligne : dimanche 14 septembre 2008

---

Démocratie & Socialisme

---

**La culture du résultat est le nouvel horizon proclamé par Nicolas Sarkozy. Une exception de taille s'impose pourtant à cette « culture ». Le Président de la république n'a de compte à rendre à personne pendant toute la durée de son mandat. Il peut dissoudre le Parlement mais n'est pas responsable devant lui. La réforme constitutionnelle que veut imposer la droite accentuerait encore cette irresponsabilité politique du Président. Le « maître-étalon » serait la mesure de toute chose mais ne serait évalué qu'une fois tous les cinq ans !**

Depuis bien longtemps, les grands médias jouissent du même privilège. Pendant des mois, des années, ils enfoncent systématiquement le même clou, évaluent toute politique, toute mesure à l'aune de ce clou. Puis, quand il devient patent que ce qu'ils avançaient a abouti à des résultats exactement inverses, ils passent à autre chose sans se préoccuper de tirer le moindre bilan. Et comme ils sont juges et parties, rien ne leur est plus facile.

## **A l'heure des bilans, les fables qui ont monopolisé le débat public s'évanouissent**

La liste des affirmations assénées sans modération par les grands médias puis disparues sans le moindre bilan, est longue : « La concurrence fera baisser les prix » ; « L'allongement de la durée de cotisation ne fera pas baisser le montant des retraites » ; « Travailler plus pour gagner plus » ; « La spéculation boursière crée de la valeur » ; « La hausse du prix du pétrole permettra de développer des énergies alternatives » ; « La cause de l'inflation, c'est les salaires » ; « L'euro fort sera un bienfait pour tous » ; « Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain » ; « Toujours plus ! » ; « Vive la Crise » ; « Responsabiliser le patient permettra de limiter les dépenses de santé »...

Il faudrait un livre pour tirer le bilan de ces affirmations péremptoires. Cet article se limitera aux quatre dernières. Elles n'avaient pas pour objet, contrairement à leurs prétentions, de lutter contre le chômage de masse, les inégalités sociales, la Crise ou de limiter les dépenses de santé mais bien d'accompagner, de faciliter les attaques de la classe dominante contre le salariat.

## **« Le théorème d'Helmut Schmidt »**

Le 3 novembre 1974, alors que la récession qui avait commencé aux Etats-Unis s'était généralisée à l'ensemble du monde, le social-démocrate Helmut Schmidt, chancelier de la République Fédérale Allemande énonçait son fameux théorème. « Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Ce théorème allait structurer tout le débat public, économique et social, pendant la fin des années 1970 et le début des années 1980. Il devint le leitmotiv de tout débat télévisé ou radiophonique, de la plupart des éditoriaux économiques. Nous sommes aujourd'hui après-demain, mais les principaux médias ont, semblent-ils, totalement oublié ce qu'ils adoraient hier. Aucun d'entre eux ne s'est risqué à tirer le bilan de ce théorème et faire de la critique de ce théorème la trame de fond du débat public. Ce bilan est pourtant facile à tirer.

## **Les profits ont augmenté, nul ne peut le nier**

Avant la récession généralisée du début des années 1970, le taux de profit moyen était de l'ordre de 16%. En 1982,

ce taux de profit n'était plus que de 12%. Aujourd'hui, ce taux a largement retrouvé son niveau d'avant la crise.

Comment ce miracle a-t-il pu avoir lieu ? Très simplement : les profits se sont refaits une santé sur le dos des salaires. La part des salaires dans les richesses créées chaque année a diminué de l'ordre de 8 à 9% et celle des profits a augmenté d'autant entre 1982 et 2005. En France, par exemple, les profits ont confisqué plus de 130 milliards d'euros aux salaires au cours de la seule année 2005. A titre de comparaison, le déficit de la Sécurité sociale est de l'ordre de 10 milliards d'euros. Et ce qui a justement permis à ce miracle de se réaliser, c'est le chômage de masse et la pression qu'il exerce sur les salaires et les conditions de travail. Cette pression a permis au capital de capter la plus grande partie des gains de productivité réalisés chaque année. Il y a donc bien une relation entre l'emploi et les profits mais elle s'exerce dans un sens exactement inverse à celui que prétendait mettre en évidence le théorème du Chancelier.

Cette augmentation de la part des profits aux dépens de celle des salaires a été imposée (selon les chiffres de l'INSEE, de la Commission européenne ou du FMI) dans tous les pays du monde : en Europe, dans les pays du G7, au Mexique (17% en plus pour les profits) ou en Chine (12% de moins pour les salaires).

## Les investissements n'ont pas suivi les profits

La part des profits non réinvestis de façon productive a considérablement augmenté. Selon l'Insee, entre 1982 et 2006, la part des actionnaires a augmenté de 5,3 points de la valeur ajoutée des entreprises. Selon l'économiste Liêm Hoang-Ngoc, 26 % des profits étaient versés aux actionnaires sous forme de dividendes en 1970, alors que ce chiffre est aujourd'hui de l'ordre de 65 %.

## Les emplois sont allés en sens inverse de l'augmentation des profits

En 1982, il y avait en France environ 1,9 million de chômeurs. Aujourd'hui, leur nombre est au moins égal au double si l'on prend en compte le chômage réel. Quant à l'emploi, il n'est plus le même qu'en 1982 : le nombre de CDD, d'emplois en intérim, d'emplois à temps partiels imposés a explosé.

## Le théorème des syndicats de Michelin

Aucun des principaux médias ne s'est risqué à tirer ce bilan. Il aurait pourtant suffi, pour cela, de reprendre le théorème formulé par les syndicats de Michelin en 1999 : « Les profits d'aujourd'hui sont les licenciements de demain et les dividendes d'après-demain ». Michelin venait, en effet, d'annoncer à la fois des résultats en hausse de 20 % et un plan de licenciements de 7500 salariés. Le cours de l'action avait aussitôt augmenté de 12%. Curieusement, ce théorème, beaucoup plus fidèle à la réalité et à la montée en puissance des licenciements boursiers réalisés uniquement dans le but d'augmenter les profits n'a trouvé aucun écho dans les principaux médias.

**« Toujours plus ! »**

« Toujours plus ! » était le titre d'un livre de François de Closets paru en 1982 avec un sous-titre : « Liberté, féodalités, inégalités ».

Ce livre était un véritable florilège de la pensée libérale : « Si tout le monde cesse le travail à 60 ans, les groupes qui avaient déjà cet avantage estimerait qu'ils doivent désormais se reposer à 55 ans » ; « Les groupes privés, quoi qu'en disent les syndicalistes, ne dégraissent pas beaucoup » ; « La compétition fait le client roi » ; « Un patron qui fait de bonnes affaires ne licencie généralement pas et accorde un bon statut »...

Ce livre défendait surtout trois thèses reprises, de façon lancinante, par la totalité des grands médias. Elles prenaient le relais du théorème du Chancelier allemand.

### ***Première thèse : il y a deux France***

La France de ceux qui subissent le travail à la chaîne, la précarité, les bas salaires. La France des corporations dont les membres jouissent de la garantie de l'emploi, de retraites élevées et souvent avant l'heure, de congés exorbitants (les enseignants), de mutuelles, de salaires élevés, de rente de situation...

Ces corporations sont formées de salariés et de non-salariés. Les salariés sont ceux du secteur public et des grands groupes privés : cheminots, EDF-GDF, Air-France, banques, dockers, ouvriers du Livre, aiguilleurs du ciel, mineurs de fer...

Les non-salariés sont les footballeurs, les notaires, les syndics, les huissiers, les experts-comptables, les céréaliers, les pharmaciens, les médecins...

### ***Deuxième thèse : les « gros » selon les termes de François de Closets ont tous les torts plus un, celui d'être peu nombreux***

Les « 200 familles », les « 100000 plus riches contribuables de France » cela fait beaucoup d'argent individuellement mais relativement peu au total. Les « gros », la bourgeoisie, n'est en fait qu'une corporation parmi d'autres et pas la plus redoutable, loin de là, pour l'égalité entre les deux France.

### ***Troisième thèse : la vraie question est celle des corporations, des « droits acquis »***

L'égalité entre les deux Frances ne se fera pas en prenant aux riches (ils sont trop peu nombreux et pèsent trop peu dans le PIB) mais en redistribuant les « droits acquis » confisqués par les « corporations ».

## Un bilan aisé à établir

25 ans plus tard, le bilan de ces trois thèses reprises inlassablement par les médias au cours des années 1980 n'est pas non plus très difficile à tirer.

Il suffit de relire la liste dressée par de Closets pour se rendre compte que les droits acquis des salariés du secteur public ou des grandes entreprises du privé ont en grande partie disparu. Non seulement les grands groupes du privé ont « externalisé » une grande partie de leurs activités mais ils ont précarisé le travail et rogné patiemment les acquis

qui restaient. Qui peut aujourd'hui montrer du doigt les acquis des dockers (auxquels Sarkozy vient de proposer de travailler 11 heures par jour, 7 jours sur 7...), des ouvriers du Livre, des mineurs de fer, de la très grande majorité des salariés d'Air-France, des aiguilleurs du ciel ? Quant au statut de la fonction publique, il est dans la ligne de mire de la droite. Par contre, il ne semble pas que les « corporations » de non-salariés, cités par de Closets aient vraiment eu à souffrir au cours de ces 25 années. Regarder une finale de la coupe du monde de football permet de mesurer la différence : ce ne sont plus 22 millionnaires mais 22 milliardaires qui courent sur la pelouse. Les notaires, les syndicats, les experts-comptables, les huissiers... n'ont guère souffert du néo-libéralisme. Quant aux pharmaciens et aux médecins libéraux, ils ont prospéré en contribuant allègrement au « déficit » de l'Assurance-maladie.

Les « droits acquis » retirés aux salariés n'ont, en aucune façon, été redistribués aux plus démunis, aux salariés des PME, des entreprises sous-traitantes. C'est le contraire qui s'est produit. Le travail y est devenu de plus en plus précaire. La sous-traitance s'est multipliée. Les chômeurs sont de plus en plus stigmatisés. Une nouvelle catégorie qui n'existait pas en 1982 est apparue, celle des « travailleurs pauvres » dont le salaire est, aujourd'hui, inférieur à 817 euros par mois et qui concerne 7 millions de salariés.

Les « gros », la bourgeoisie n'était pas une « corporation » comme les autres mais bien une classe sociale, la bourgeoisie, qui a réussi à siphonner une grande partie des richesses créées chaque année et à restructurer l'économie et la société en fonction de ses seuls intérêts. Au cours de la seule année 2007, le poids de la fortune des « 500 familles » les plus riches (selon le magazine Challenges) est passé de 200 à 280 milliards d'euros. La fortune de ces « 500 familles » représentaient 6% du PIB il y a une décennie, elles en représentent aujourd'hui 15%. Nous sommes loin de l'affirmation de Monsieur de Closets selon laquelle la fortune et le revenu de cette « corporation » n'avaient qu'un poids très relatif dans le PIB. 9% du PIB, cela représente plus de 130 milliards d'euros !

« Attention, les rémunérations ici révélées sont susceptibles de heurter la sensibilité d'un public non averti »

## **Salaire des patrons : + 58 % d'augmentation en 2007 !**

On avait dit beaucoup de mal, il y a quelques temps, d'une étude (<http://cordonsbourse.blogs.liberation.fr/cori/2008/02/salaire-des-pat.html>) plus ou moins confidentielle publiée par La Tribune sur la hausse des revenus des patrons. Ce n'est pas le cas de l'enquête réalisée par l'Expansion, année après année, qui se focalise notamment sur les stock-options. La dernière vague, publiée demain, calcule, pour la première fois, le revenu total des patrons, en prenant en compte le salaire fixe, le variable, et les stock-options, ainsi que les dividendes issus des actions de la société qu'ils dirigent et les jetons de présence alloués par d'autres sociétés du CAC 40.

Et le résultat est atterrant. L'augmentation totale atteint les 58% ! Très exactement, le total des revenus cumulés était de 102 millions en 2006, il passe à 161 millions en 2007. Voici le classement des dix patrons les plus payés

- ▶ 1. Pierre Verluca, Vallourec : 18,12 millions (+ 2312 %)
- ▶ 2. Gérard Mestrallet, Suez : 15,54 millions (+ 364 %)
- ▶ 3. Xavier Huillard, Vinci : 13,10 millions (+ 552 %)
- ▶ 4. Henri Proglio, Veolia Environnement : 7,33 millions (+ 207 %)
- ▶ 5. Henri de Castries, Axa : 5,53 millions (+ 22 %)
- ▶ 6. Jean-Bernard Lévy, Vivendi : 5,42 millions (+ 129 %)
- ▶ 7. Daniel Bouton Société générale : 5,24 millions (- 52 %)
- ▶ 8. Jean-Paul Agon, L'Oréal : 5,03 millions (+ 27 %)
- ▶ 9. Martin Bouygues, Bouygues : 4,99 millions (+ 69 %)
- ▶ 10. Benoît Potier, Air liquide : 4,37 millions (+ 52 %)

On ne fera pas de commentaires, si ce n'est reproduire celui de l'Expansion : "*Attention, les rémunérations ici révélées sont susceptibles de heurter la sensibilité d'un public non averti.*"

Les travaux de Camille Landais (Ecole d'Economie de Paris, 2007) ont permis de mettre en lumière une véritable explosion des inégalités entre 1998-2006 (les années étudiées par l'auteur). Au cours de ces neuf années, le revenu médian des ménages français (50% des revenus sont au-dessus, 50% sont au-dessous) a augmenté de 4,2%, soit 0,6% par an.

Mais dans le même temps, la part des 0,1% des ménages les plus riches (35000 foyers fiscaux) a augmenté de 32% et celle des 0,01% les plus riches (3500 foyers fiscaux) de 42,6%. Et c'est à ces deux catégories que reviendra l'essentiel du cadeau fiscal de Sarkozy : 15 milliards d'euros annuels.

L'Expansion du 28 mai 2008 enquête sur l'augmentation du revenu des patrons des sociétés cotées au CAC40. Le résultat est édifiant. L'augmentation moyenne de leurs revenus professionnels (salaire fixe, salaire variable, stock-options et dividendes des actions de la société qu'ils dirigent, jetons de présence alloués par d'autres sociétés du CAC40) atteint 58% et passe, au total, de 102 millions d'euros en 2006 à 161 millions en 2007.

Le « Toujours plus ! » qui occupait tout l'espace médiatique était (et est toujours) le cri de guerre du capital. Sur ce « Toujours plus ! » les grands médias, curieusement, ne font pas le même battage que sur le soi-disant « Toujours plus ! » des salariés dans les années 1980. Ils se font même particulièrement discrets.

## « Vive la Crise ! »

En 1984, le théorème d'Helmut et le « Toujours plus ! » de François de Closets commençaient à lasser un peu l'opinion. Antenne 2 et Libération décidèrent donc de s'y prendre autrement et tentèrent de faire de la Crise un évènement positif.

Libération publiait un numéro « hors série », cartonné, de 28 x 36 cm intitulé « Vive la Crise » et sous-titré « La grande mutation des années 1980, racontée par Yves Montand » (la photo de l'acteur s'étendait sur toute la couverture). Antenne 2 organisait, le 22 février 1984, une émission au titre identique et dont l'acteur principal était, là encore, Yves Montand. Au cours de l'émission, Christine Ockrent se livrait à un exercice de politique-fiction en présentant un « flash-spécial » : « Madame, Monsieur, bonsoir. Conseil des ministres exceptionnel aujourd'hui à l'Élysée ».

Elle dressait ensuite une liste de mesures d'urgence que le gouvernement avait été contraint de prendre : « Le nombre de médicaments remboursés sera considérablement réduit. Le montant du forfait hospitalier est augmenté de 300 %.

Les allocations familiales seront supprimées pour tous les foyers dont les ressources dépassent 8000f (1220 euros par mois). Les retraites seront versées par la sécurité sociale, leur montant sera réduit de 20 à 70 % selon les catégories.

L'indemnisation des chômeurs sera diminuée de 20% ». Yves Montand apparaissait ensuite avec le sourire dont il avait le secret et affirmait « Rassurez-vous ! Tout cela n'est pas vrai. Ce flash et faux et ces nouvelles sont imaginaires ; mais avouez que vous avez eu peur ! » Toute l'émission consistait ensuite à démontrer que ces mesures d'urgence pouvaient être évitées si l'économie française prenait exemple sur le Royaume-Uni de Margaret Thatcher, les USA de Ronald Reagan et si les Français acceptaient la libéralisation de leur économie. C'est ce que s'efforçaient, en tous les cas, de nous démontrer Michel Albert, Denis Kessler et Alain Minc.

Près de 25 ans plus tard, l'économie française a été largement libéralisée : privatisation ou mise en concurrence d'une grande partie du secteur public, libre circulation des marchandises et des capitaux, prépondérance de l'actionnaire et des marchés financiers... Bien au-delà de ce qu'avait osé exprimer ce soir là, les trois économistes vedettes. Cette libéralisation aurait donc dû nous épargner les mesures énoncées par Christine Ockrent. Aucune de ces mesures ne nous a pourtant été épargnée.

N'insistons pas sur la réduction du nombre de médicaments remboursés. Le forfait hospitalier n'a pas augmenté de 300 % mais de 525 %. Les « tickets modérateurs » qui sont, en fait, autant de tickets d'exclusion de l'accès aux soins se sont multipliés : franchise de 18euros sur les actes supérieurs à 91euros, franchise annuelle de 50euros pour chaque assuré social. Le « bouclier sanitaire » prévu par la droite n'autoriserait un remboursement de l'assurance-maladie qu'après les dépenses de santé aient atteint 3 ou 5% du revenu d'un ménage.

Les allocations familiales avaient été mises sous condition de ressources par Lionel Jospin en 1998. La levée de bouclier des associations familiales entraîna le retrait de cette mesure dès le 1er janvier 1999. Mais l'actuel Président de la république, dix ans plus tard, revient à la charge et annonce que ces allocations ne seront plus accordées au-delà d'un certain niveau de revenu.

La réforme Balladur de 1993 et l'accord sur les retraites complémentaires de 1996 ont entraîné, entre 1994 et 2000, une baisse de 15% du montant des retraites (pour un salaire de 1750 euros). Le COR précise que si le nouvel accord sur les retraites complémentaires de 2004 était maintenu, c'est une baisse totale de 40% des retraites versées par la Sécurité sociale qui serait programmée.

Le régime d'assurance-chômage a été modifié en 1982, 1984, 1992, 2003 et 2006. Un chômeur sur deux n'est pas indemnisé. Le taux d'indemnisation n'a cessé de diminuer, en particulier pour les salariés les plus précaires. Avant 1982, il suffisait d'avoir travaillé 3 mois pour être indemnisé pendant 3ans. Aujourd'hui, avec cette même durée d'affiliation, un chômeur ne percevra plus rien de l'Unedic.

23 ans plus tard, il est toujours possible d'attendre une émission spéciale de France 2 et un numéro « hors série » de Libération pour tirer le bilan de la grande mise en scène qu'ils avaient organisée en 1984.

## « Responsabiliser les patients pour freiner les dépenses de santé »

Cette volonté de « responsabiliser » les patients pour équilibrer les comptes de l'assurance-maladie obligatoire ne date pas d'hier. « Ah, nous disait-on, si les gens payaient, même une somme modique, il ferait attention au coût des médicaments ». Cette « responsabilisation » ne pouvait bien évidemment ne concerner que les petits risques, les rhumes et autres petits bobos. Il n'était bien sûr pas question de toucher aux maladies graves même si elles représentaient l'essentiel des dépenses de santé.

Avec le rapport Chadelat publié en 2003 et la préparation de l'opinion au vote de la loi Douste-Blazy en 2004, cette affirmation a dominé la plupart des débats et des éditoriaux des grands médias sur la question de l'Assurance-maladie.

Dès le départ, cette affirmation était pourtant marquée du sceau de la mauvaise foi. Deux exemples grandeur nature indiquaient clairement que cette voie était une impasse ou plutôt une supercherie qui cachait d'autres objectifs.



## Des évaluateurs qui refusent d'être évalués

---

L'exemple des USA tout d'abord où les dépenses de santé laissées à la charge des ménages représentent 22% des dépenses de santé et celles liées au paiement de primes aux assurances privées à 33% de ces mêmes dépenses contre respectivement 13% et 11% en France. Si l'on en croyait les théoriciens de la « responsabilisation des patients » les Américains, doublement « responsabilisés » par les sommes restant à leur charge et par l'augmentation des primes d'assurance, devaient donc dépenser beaucoup moins pour leur santé que les Français. C'est exactement l'inverse qui se produisait (et continue à se produire) : plus de 14% du PIB des Etats-Unis sont consacrés aux dépenses de Santé contre 9,6% en France. Pourtant, alors que l'OMS classait la France au 1er rang mondial quant à l'efficacité de son système de santé (en 2000), les USA n'arrivaient qu'au 37erang !

L'exemple des pays scandinaves, ensuite, où les dépenses de santé sont de l'ordre de 8% du PIB alors que la plus grande partie des soins est gratuite. Il est vrai que dans ces pays, la prévention a une toute autre dimension que dans notre pays.

Mise en pratique « la responsabilisation des patients » montra rapidement ces limites. Il n'aura pas fallu attendre 20 ou 30 ans comme dans les exemples précédents pour pouvoir tirer le bilan de cette forme de pensée unique qui avait imposé sa loi au débat public pendant toute la préparation de la contre-réforme de l'Assurance-maladie. Quatre ans après le vote de la loi Douste-Blazy, l'argument de la « responsabilisation » a complètement disparu des débats pour laisser crûment la place aux objectifs réels du gouvernement et du Medef. Il est vrai que les mesures prises au nom de la « responsabilisation des patients » ont rapidement discrédité ce principe. A propos de la franchise de 18euros pour les actes supérieurs à 91euros, Thomas Piketty affirmait avec une belle pertinence dans Libération du 3 octobre 2007 : « Attendre d'une telle franchise qu'elle contribue à réduire la demande de soins est une supercherie : autant imposer une taxe sur les frais d'obsèques pour faire diminuer la mortalité ! » La franchise de 50 euros par an et par assuré social, les attaques contre la CMU, les restrictions apportées à l'Aide Médicale d'Etat ont contribué largement, elles-aussi, à mettre au grand jour le cynisme des mesures gouvernementales. Le véritable objectif gouvernemental a donc fini par apparaître au grand jour : réduire, sans autre forme de procès, la part des dépenses de santé à la charge de l'assurance-maladie obligatoire. Il s'agit en poursuivant cet objectif de répondre à deux exigences du Medef : ne pas augmenter la part patronale des cotisations maladies et faire, du même coup, une place de plus en plus importante aux sociétés d'assurances et aux mutuelles.

Or, les mutuelles s'alignent chaque jour davantage sur les pratiques des sociétés d'assurance : hausse des tarifs, différenciation des tarifs en fonction de l'âge des cotisants et demain, création de réseaux de soins, retirant la possibilité de choisir d'autres médecins que ceux désignés par la mutuelle, pour pouvoir être remboursé...

Jamais le bilan de la « responsabilisation des patients » dont il nous avait rebattus les oreilles pendant des années n'a été tiré par les grands médias.

Ils sont directement passés, comme le gouvernement, à la phase suivante de l'offensive contre l'assurance-maladie obligatoire : l'attaque sans fard contre les remboursements effectués par l'Assurance maladie. Le but de la politique gouvernementale n'est pas de « diminuer les dépenses de santé » mais de diminuer les dépenses solidaires, financées par l'assurance-maladie obligatoire.

Le mythe de la « responsabilisation » des patients limitée aux « petits risques » a vécu. La proposition du directeur de l'Union des Caisses Nationales des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM) de ne plus rembourser qu'à 35% au lieu de 100% un premier quota de médicaments prescrits aux patients souffrant d'une Affection de Longue Durée (ALD), vient de lui donner le coup de grâce. C'est aujourd'hui aux malades souffrant de cancers, de la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson, de la sclérose en plaques, de diabète, de pathologie cardiologie vasculaire... que veut s'attaquer le gouvernement Sarkozy. Devant le tollé provoqué par l'annonce du Directeur de l'Uncam (nommé en Conseil des ministres et sans la moindre autonomie vis-à-vis du gouvernement), le gouvernement semble reculer. Mais ce n'est qu'un recul tactique car sans augmenter les cotisations maladies,

## **Des évaluateurs qui refusent d'être évalués**

---

notamment patronales, il sera impossible de ne pas diminuer les remboursements des patients souffrant d'une ALD. Or, le gouvernement se refuse absolument à envisager une telle augmentation.

**Jean-Jacques Chavigné**